

L'ECHO

N°13 janvier 2014

OBERMODERN ◦ ZUTZENDORF



onserv er - à conserv er - à conserv er - à conserv er - à conserv er - à

Les horaires d'ouverture de la mairie à Obermodern

Tél : 03.88.90.82.51 – Fax : 03.88.90.80.24

Mail : mairie.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr

Lundi : 9H00 – 12H00
Mardi : 9H00 – 12H00 et 17H00 – 18H00
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9H00 – 12H00 et 17H00 – 19H00
Vendredi : 9H00 – 12H00

Permanences du Maire :

Mardi de 17h00 à 18H00 et jeudi de 17H00 à 19H00.

Les horaires d'ouverture de la mairie à Zutzendorf

Tél : 03.88.90.81.62

Vendredi : 17H00 – 18H00

Permanence du Maire délégué :

Mardi de 9H00 à 10H00 à la mairie d'Obermodern



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début d'année, je ne vais pas vous dresser le tableau noir qui nous est présenté chaque jour par les médias.

Certes c'est dans un contexte de contraintes, d'efforts demandés aux citoyens, mais également imposés aux communes que nous devons avancer, modestement mais sûrement.

Le maire doit régulièrement se soumettre à beaucoup de rigueur, de règlements imposés ; il doit s'agripper à son écharpe tricolore de toutes ses forces pour que la place de la commune soit respectée.

L'année 2014 sera marquée par un rendez-vous électoral majeur, celui des élections municipales et communautaires.

Il ne m'appartient pas ici d'en faire commentaire, si ce n'est pour vous inciter à vous exprimer par le biais de l'urne et de vous informer de ma décision de me représenter pour un second mandat.

Mon rôle de maire, c'est d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et aux défis de demain et de répondre à vos attentes en termes de services et d'infrastructures.

Les engagements pris et à prendre pour conduire nos projets doivent toujours s'accompagner de notre capacité à les assumer.

Pour cette année et pour celles qui suivront, je souhaite que notre commune poursuive son développement équilibré, harmonieux et réfléchi.

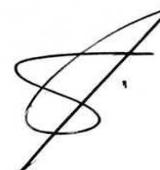
J'ai toujours pu compter sur le dynamisme de toutes les forces vives qui font vivre nos deux villages : associations, bénévoles, enseignants, acteurs économiques, anciens et jeunes qui nous offrent ce bel exemple du « Vivre ensemble ».

Je vous remercie avec l'ensemble des élus pour la confiance que vous nous avez témoignée durant ce premier mandat.

Merci au maire délégué de Zutzendorf pour sa collaboration et de s'être fié à moi durant notre mandat commun.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse chaleureusement à chacune et à chacun d'entre vous, les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014.

Avec l'assurance de mes sentiments dévoués.



Helmut STEGNER

Le mot du Maire Délégué

Mesdames, Messieurs, chers concitoyennes et concitoyens,

Nous voilà à nouveau au début d'une nouvelle année. L'année 2013 était riche en changements, concernant autant le plan local, régional que national.

Nous arrivons également à la fin d'un mandat électif, les élections municipales sont prévues pour le mois de mars 2014, avec un changement de taille pour notre commune.

Par décision gouvernementale toutes les communes associées sont devenues des communes déléguées, sans consultation des instances concernées sur le terrain.

En pratique cela veut dire que les conseillers municipaux ne seront plus élus séparément dans chaque village.

Il y aura un vote regroupant l'ensemble des candidats d'Obermodern et Zutzendorf. La population de la commune dépassant les mille habitants, il y aura obligatoirement un vote par liste paritaire comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Une telle décision peut s'avérer positive si, sur une même liste chaque village sera représenté proportionnellement, au nombre de ces habitants et surtout que pour chacun des villages il y aura un candidat en position éligible pour un poste de délégué communautaire.

Cette réforme découle d'une volonté de simplification de la vie politique locale. En aucun cas cette décision maladroitement appliquée ne devra constituer un frein à l'engagement de chacun pour bâtir un meilleur « Vivre ensemble » et ce d'autant plus qu'au-delà de nos priorités concernant la vie locale, le fonctionnement de la société dans son ensemble devra être repensé.

Nous devons peser sur les futurs débats pour contribuer à faire évoluer nos villages. Je me permets d'affirmer que la participation au scrutin des élections municipales reste nécessaire et importante.

L'abstention, le vote blanc ou nul équivaut à accepter un vote qui ne correspond pas à notre choix. Il est important d'exprimer notre choix par un vote démocratique et utile.

En 2014, j'ai décidé de ne plus être candidat à l'élection municipale. Je vous remercie pour les treize années où vous m'aviez accordé votre confiance avec une majorité confortable. C'est avec plaisir que j'ai été au service de notre population. Cela fut une expérience très enrichissante et constructive sur le plan personnel. Dans les moments difficiles c'est dans les évangiles que j'ai puisé de nouvelles forces.

Je remercie toute l'équipe des élus qui m'a soutenu pour bâtir un projet commun profitable à l'ensemble de la population.

Un grand merci à notre maire pour ses décisions impartiales et clairvoyantes. C'est avec sérénité que je tourne la page, merci à l'ensemble de la population et bonne chance à la relève.

Recevez mes vœux sincères et chaleureux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2014, pour une année de paix et de prospérité.



Jean REICHERT

SOMMAIRE

EDITO

Le mot du Maire	page 3
Le mot du Maire Délégué	page 4
Les Finances Communales	page 6
Au Fil du Temps	page 8
L'Urbanisme	page 10
Informations Pratiques	page 11
Etat Civil	page 12
Les Ecoles	page 13
Le Périscolaire	page 16
La Bibliothèque	page 17
L'ELAV	page 18
Les Associations	page 19
Le Géant d'Obermodern	page 20
Humour	page 21
Les Elections Municipales	page 22
Les Armoiries de la Commune	page 23
Le Défibrilateur	page 24
Calendrier des Manifestations 2014	page 26

Directeur de la Publication
Comité de Rédaction

: Helmut STEGNER
: Viviane ABT - Philippe BERGMANN – Tania DENNI - Nicole
DUPLESSIX - Charles FINCK – Michel WICK

Photos et Distribution
Imprimeur

: Mairie d'Obermodern-Zutzendorf
: FUCHS et fils – Bouxwiller

Les Finances Communales



Grâce à un don exceptionnel de Monsieur Georges REICHERT nos résultats en croissance nous permettent de finir très positivement l'année 2013.

Les grands projets de développement (à part l'aménagement du parking de la gare) sont pour le moment derrière nous ce qui a pour effet de réduire régulièrement et d'une manière progressive notre dette financière (baisse de presque 6% en 2013).

Les dépenses de fonctionnement sont relativement bien maîtrisées mais certaines attributions de l'état nous donnent à réfléchir. On nous annonce qu'elles ne sont pas seulement bloquées, mais même prévues à la baisse.

La refonte des rythmes scolaires ne sera pas du tout neutre pour nos dépenses.

La marge de manœuvre est relativement étroite. On nous laissera pour le moment que les impôts locaux pour intervenir, tout le reste sera probablement imposé.

En France, les dotations pour les communes sont importantes et atteignent la bagatelle de 73 milliards, soit un tiers des recettes locales (en 2013 : 36% pour notre commune). Nous ne pouvons qu'en prendre acte et trouver des solutions de remplacement. Heureusement nous avons toujours en réserve nos deux lotissements (les Tilleuls à Obermodern et les Jardins à Zutzendorf) dont tous les travaux primaires sont réalisés.

Un vrai ballon d'oxygène futur peut être envisagé lors de la vente de ces terrains.

Le reste de notre patrimoine foncier n'est nullement négligeable.

Mais que nous réservera l'avenir ? On s'attaquera sans doute à l'exception française : sur les 91 000 communes des 28 pays de l'Union Européenne, la France à elle seule en totalise 36 000.

Le plus choquant, c'est que notre pays s'est aussi couvert de communautés de communes. Le résultat n'est pas toujours palpable. On veut aussi diviser par deux le nombre de cantons, mais avec le même nombre d'élus (à répartir équitablement entre hommes et femmes).

Où sera le gain ?

L'avenir nous le dira *peut-être* ?

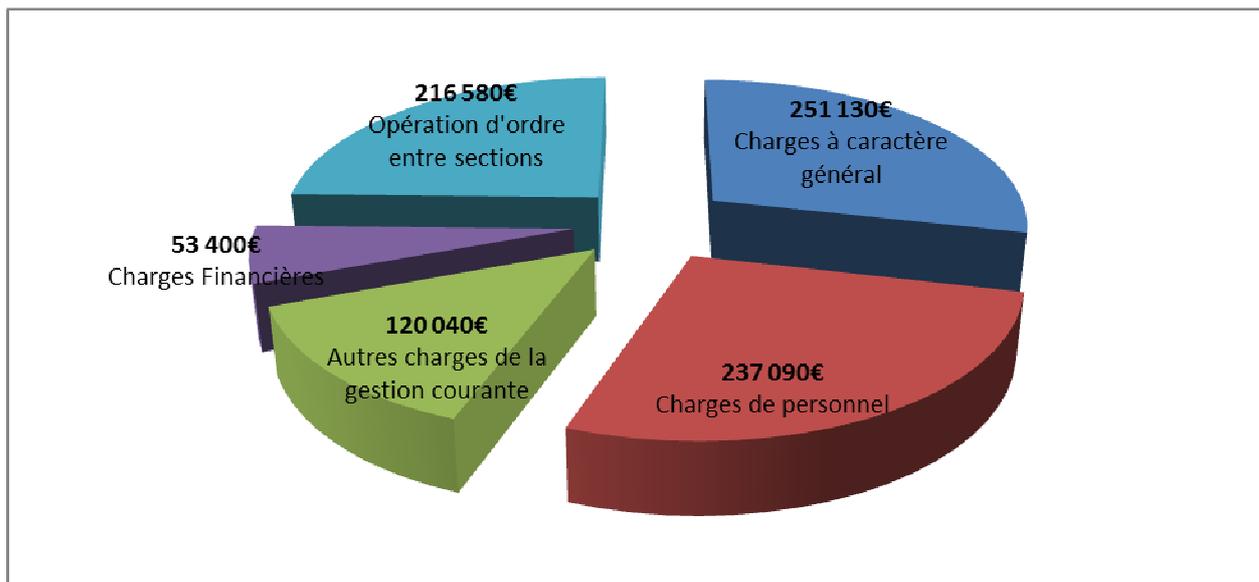
Les Finances Communales

Réalisations du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2013

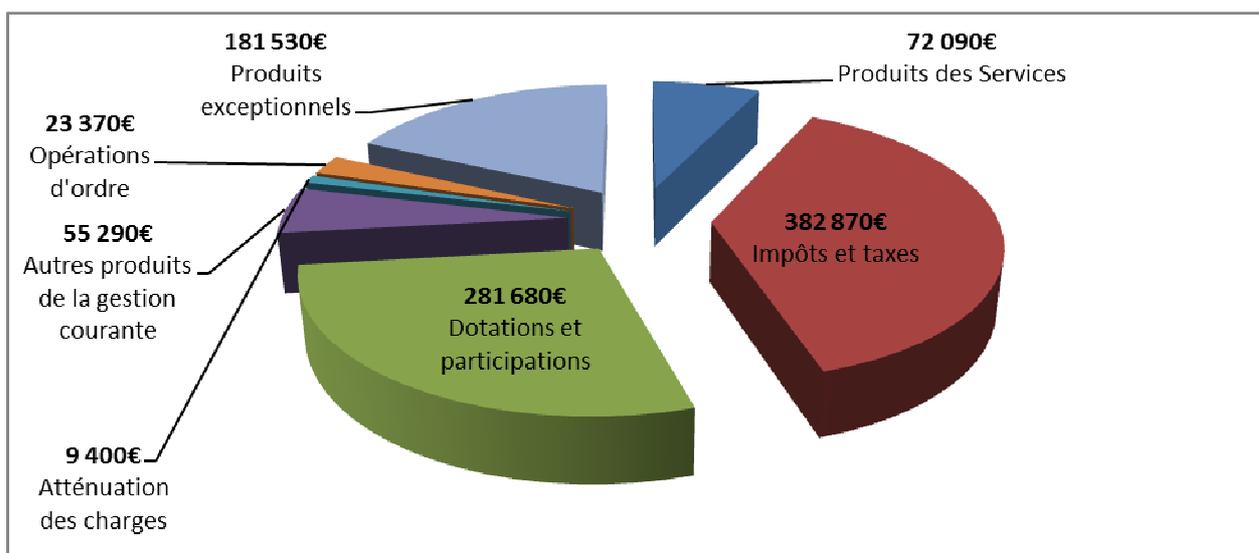
Section de fonctionnement

Dépenses : 878 240€ Recettes : 1 006 230€

DEPENSES



RECETTES



Section d'investissement

Recettes d'investissement : 425 425€
Dépenses d'investissement : 194 660€
Encours des prêts : 1 886 920€

Au fil du Temps

A OBERMODERN

REFECTION DE LA CHAUSSEE ET ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES RUE DU CHEMIN DU SABLE



CREATION DE TROTTOIRS AVEC PROTECTIONS PIETONS



REAMENAGEMENT DE TROTTOIR



REFECTION PARTIELLE DE LA CHAUSSEE



REFECTION PARTIELLE DE TROTTOIRS



NOUVEL AMENAGEMENT DU ROND POINT SUR LA RD 919 (VERS PFAFFENHOFFEN) *Travaux entièrement financés par le Conseil Général*



Au fil du temps

A ZUTZENDORF

PISTE CYCLO-PIETONNE



DIVERS TROTTOIRS



Rue Hanau Lichtenberg



Rue Hanau Lichtenberg
(avec accès handicapés)



Rue de Pfaffenhoffen

ELIMINATION DES EAUX DE PLUIE



Rue d'Obermodern

L'Urbanisme

DECLARATIONS OBLIGATOIRES EN MAIRIE

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenus dans le POS (Plan d'Occupation des Sols) de la commune.

LE CERTIFICAT D'URBANISME (CU)

Avant de vous lancer dans votre projet de construction vous obtenez les informations sur l'objet de vos travaux en demandant à la mairie un CERTIFICAT D'URBANISME (CU) :

- a – CU simple : purement indicatif
- b – CU opérationnel : qui précise si le projet est réalisable.

Les certificats d'urbanisme précisent les règles d'urbanisme et les limitations administratives au droit de la propriété, les taxes et les participations d'urbanisme applicables au terrain.

LA DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX (DP)

La moindre modification de l'extérieur de votre propriété (maison et terrain) ne peut se faire sans déclaration préalable de travaux déposée en mairie, tels que abri de jardin, clôture, portail, barbecue, terrasse, serre, piscine, abri pour piscine, panneau publicitaire <10 m², création d'ouverture, ravalement de façades, réfection de toiture...



LE PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

Vous construisez une maison ou un garage, une dépendance, une terrasse, une véranda... Si votre projet entraîne la création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol nouvelle, de plus de 20m² vous devez demander un permis de construire à la mairie.

Tout changement de destination d'un local nécessite un permis de construire.

LE PERMIS DE DEMOLITION (PD)

Toute démolition d'un bâtiment existant nécessite un permis de démolition.

Informations pratiques

Vos obligations civiques:

- Nous vous demandons de veiller à la propreté des trottoirs et voiries contigus à vos propriétés. Tout au long de l'année : l'usage **régulier** du balai est recommandé.
- En cas de chutes de neige ou de verglas, nous vous demandons de dégager le passage sur le trottoir et de le sécuriser en y répandant des cendres, du sable ou du sel.
- Il est interdit de stocker des matériaux sur la voie publique sans autorisation : monter un échafaudage sur le trottoir est également soumis à autorisation.
- Le stationnement des véhicules sur le trottoir constitue une infraction : les automobilistes sont priés de respecter le code de la route et de laisser les trottoirs à la libre circulation des piétons sous peine de sanctions.
- Le stationnement **permanent** n'est pas autorisé sur la chaussée même sur les emplacements dédiés.
- Les citoyens de la rue de la Moder ayant un marquage de parking sur la voie publique devant leur habitation ne sont nullement „propriétaires“ de cet emplacement qui est disponible à tout automobiliste voulant stationner occasionnellement.
- Les longueurs de trottoirs matérialisées par une bande jaune sont interdites de stationnement.
- Vous êtes responsables de vos chiens :
 1. tous les chiens doivent être tenus en laisse, ceux de 2ème catégorie doivent être muselés et maintenus par une personne adulte.
 2. nos trottoirs ne sont pas des crottoirs, veuillez prendre les mesures qui s'imposent.

Entretien de sa propriété privée

Il incombe à chacun et à chacune d'entretenir ses espaces verts privatifs afin de ne pas occuper la voie publique.

En cas de débord d'arbres , d'arbustes, de haies... sur les trottoirs , la visibilité en est réduite pour les piétons et cyclistes, d'où danger.

Inscriptions sur les listes électorales

Tout nouvel arrivant est invité à se présenter en mairie afin de remplir une déclaration d'arrivée dans la commune.

Cette démarche ne vaut pas inscription sur la liste électorale. Un formulaire d'inscription devra être rempli et signé en mairie en fournissant une copie de votre pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

La radiation sur la liste électorale de votre ancienne commune se fera automatiquement.

Etat Civil

Naissances 2013

OBERMODERN

SCHNITZLER Mathis	3 mars
BESLE FREY Evan	12 mars
BELLO' Lili	19 mars
TAVENEAUX Simon	19 avril
ACKERMANN Lucas	2 mai
SCHEID Baptiste	9 juillet
FIRN Noah	27 juillet
GIANNINI Olivia	28 juillet
BIENFAIT Timéo	10 août
METZGER Lucine	11 août
BITON Romane	21 août
BONIN Maximilian	22 août
NIRRENGARTEN Sana	31 août
TERRIEN DE LA HAYE Mérovée	18 septembre
JAECK Khylian	3 octobre
COSTA Lucie	3 novembre

ZUTZENDORF

BUSCH Ilyas	22 mars
SCHINI Camille	24 mars
LABLANCHE Mélanie	7 mai
JEDELE Malo	30 juin
DUPLOUY Ambre	30 août



Mariages 2013

OBERMODERN

MOREL Laurent et SCHINI Christine	19 avril
GASSNER Stéphan et RAPP Jennifer	8 juin
GANGLOFF Jean-Marc et KARCHER Elisabeth	3 août
BESLE Eric et FREY Maryline	7 septembre

ZUTZENDORF

Décès 2013

OBERMODERN

VOLKMANN veuve WANKE Frieda (85 ans)
 STOERCK Jean (94 ans)
 REICHERT veuve HOFFMANN Marie (91 ans)
 LEONHART Georges (74 ans)
 MALLO veuve JACOBI Marguerite (81 ans)
 KOEBEL Emile (75 ans)
 WOLLJUNG Ernest (78 ans)
 ETLING Jacques (86 ans)
 MULLER Rodolphe (94 ans)

25 janvier à Obermodern
 27 janvier à Ingwiller
 7 février à Obermodern
 9 mai à Haguenu
 6 septembre à Ingwiller
 20 septembre à Obermodern
 19 novembre à Ingwiller
 7 décembre à Bouxwiller
 10 décembre à Ingwiller

ZUTZENDORF

K LEIN veuve HENRI Madeleine (80 ans)
 LUCKEL Michel (84 ans)
 SCHNEIDER épouse HAUSS Gertrude (78 ans)
 HUSSER veuve KIEHL Gertrude (84 ans)
 SCHMIDT Alber t (82 ans)
 STRUB Marie épouse SIMON (75 ans)

30 mai à Zutzendorf
 28 juillet à Haguenu
 2 août à Zutzendorf
 6 août à Ingwiller
 19 septembre à Zutzendorf
 22 novembre à Zutzendorf



Les Ecoles

Ecole élémentaire Obermodern

Parmi les divers projets menés en 2013 (rencontres sportives, séances de piscine, spectacle de Noël, sortie au musée Laliue...), nous avons aussi participé à la marche scolaire du Haut- Barr à Saverne et organisé une course longue à Obermodern



Le parcours proposé par l'association des marcheurs du Haut-Barr, sur près de 13 km, nous a permis de découvrir de bien beaux paysages et monuments historiques. Ainsi avons-nous pu admirer le château du Haut-Barr, la Tour Chappe, les ruines du château du petit et du grand Geroldseck. Ce sont donc des élèves fatigués mais heureux de leur journée en plein air qui ont regagné leurs villages respectifs avec des images bien sympathiques dans leurs têtes...

Ce sont 375 « élèves-coueurs » du secteur de Bouxwiller (du CP au CM2) qui ont pris le départ des différentes courses. Ils ont tous participé avec courage à cette épreuve et souvent avec un peu de souffrance mais aussi de la bonne humeur. Félicitations à tous ces champions !



Pour la rentrée 2013, se sont 60 élèves (21 CE2, 18 CM1 et 21 CM2) qui fréquentent l'école élémentaire d'Obermodern.

Le point d'orgue de cette année 2013-2014 sera une classe de mer en juin 2014. Elle se déroulera en juin 2014 où un groupe de joyeux élèves Alsaciens débarquera en Normandie !!

A l'année prochaine pour vous conter ce projet-là...

Les Ecoles

Ecole élémentaire Zutzendorf

Il y a cette année 33 enfants dans l'école, 14 CP et 19 CE1.

Plusieurs rencontres sportives avec les villages voisins : esquivé ballon, course longue et natation ont permis aux enfants de notre école de rencontrer leurs copains des écoles de Bouxwiller, Kirrwiller, Printzheim, Riedheim et Griesbach.



Quelques sorties et événements marquants ont jalonné cette année scolaire :

- La visite de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt
- La découverte du métier de pompier lors d'un exercice d'évacuation
- La traditionnelle marche du Haut-Barr



Une salle de classe comme au temps de nos arrière-grands-parents.
Intervention des pompiers lors d'un exercice d'évacuation. Un grand merci aux pompiers pour la démonstration et les explications qui ont passionné les enfants.

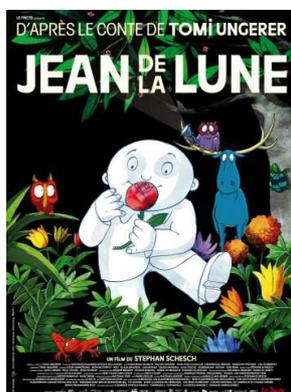
Marche dans la forêt sur les hauteurs du Haut-Barr, visite du château et découverte de la Tour Chappe.

Comme toujours nous tenons à remercier la commune d'Obermodern-Zutzendorf pour sa participation aux différents événements ainsi que tous les parents qui nous ont permis de réaliser nos projets en se rendant disponibles pour nous accompagner.

Les Ecoles

Ecole maternelle

L'année scolaire 2012/2013 a été riche en événements, en rencontres, en sorties, voici quelques illustrations :



Comme chaque année, les enfants de l'école maternelle participent à la décoration du sapin de Noël de la mairie d'Obermodern.

En janvier, une sortie au cinéma de Reichshoffen est organisée, c'est l'occasion de regarder : « Jean de la lune » de Tomi UNGERER.

Le 21 mai 2013, l'école organise un exercice d'évacuation. L'équipe des pompiers d'Obermodern explique et montre aux enfants tout le matériel contenu à l'intérieur de leur véhicule. Les enfants sont intéressés et très impressionnés.



La sortie de fin d'année à Wingen sur Moder a permis aux enfants de découvrir sous forme de jeu le musée Lalique ainsi que le monde des insectes. Chacun a pu expérimenter la fabrication de bijoux.



Le 29 juin, la kermesse de l'école maternelle a réuni tous les enfants et leurs parents afin de mieux se connaître, jouer ensemble et se restaurer.



Un grand merci à la municipalité qui nous a aidée à réaliser nos projets, ainsi qu'aux parents d'élèves pour leur disponibilité et leur participation aux différentes. L'école compte 61 enfants répartis dans 2 classes : petits/moyens et petits/grands.

Le Périscolaire

Partage et Solidarité tel fut le thème commun des quatre structures périscolaire AGF du territoire. Les équipes ont activement préparé avec le concours des enfants le spectacle de fin d'année qui a eu lieu le 25 mai 2013 à la salle des fêtes de Dossenheim sur Zinsel. Pendant plus d'une heure, le spectacle des enfants était rythmé entre légèreté et temps fort. Chants, danses et de nombreuses surprises étaient au programme. Les artistes en herbe ont tenu les spectateurs en haleine tout au long de la soirée.

Chaque structure a décliné le thème à sa façon. Pour le périscolaire d'Obermodern-Zutzendorf il y a eu des temps forts avec la rencontre de Nicole bénévole aux « restos du cœur » ou encore avec Laura de l'association « Aide aux Enfants Pauvres du Sri-Lanka » (à cette occasion du matériel scolaire a été récolté et envoyé au Sri-Lanka en janvier dernier).

Les Trophées de la solidarité 2013

Le Conseil Général du Bas-Rhin se mobilise depuis toujours **pour valoriser et encourager les initiatives solidaires qui permettent, chacune d'entre elles à leur niveau, de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.** Les Trophées de la solidarité récompensent les meilleures initiatives solidaires des Bas-rhinois.

Lors du lancement officiel du mois de l'insertion le 7 novembre dernier a eu lieu la remise des Trophées de la solidarité décernés par le Conseil Général du Bas-Rhin. Les lauréats ont été récompensés à l'Hôtel du Département pour leurs beaux projets solidaires !



Catégorie "Jeunes" : trophée décerné aux **enfants du périscolaire encadrés par l'Association générale des familles AGF) Accueil périscolaire Obermodern** pour leurs actions solidaires à Bouxwiller, Ingwiller, Obermodern et Dossenheim.

Bravo à tous les enfants.

La Bibliothèque

NOUVEAUX HORAIRES

(à compter du 01/01/2014)

Lundi	: 16h00 à 18h00
Mardi	: 19h00 à 20h00
Mercredi	: 13h30 à 15h30
Jeudi	: FERME
Vendredi	: 19h00 à 20h30
Samedi	: 10h30 à 12h00



La bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf vous accueille pour la consultation sur place et pour le prêt à domicile de [livres](#), de [documents](#) sonores ou vidéos.

Elle vous propose plus de 7500 documents, soit 5000 livres, plusieurs centaines de DVD pour adultes et enfants, plusieurs centaines de CD audio de variétés françaises et étrangères et de musique classique.

Elle est abonnée à 12 revues :

- Pour adultes : Elle, Géo, Auto-moto, Rustica, Que choisir ?, Santé-magazine
- Pour enfants : J'aime lire, Belles histoires, Wakou
- Pour les jeunes : Géo-Ados, Sciences et Vie junior



Deux évènements ont marqué l'année 2013

Le 2 février, un concours de lecture à voix haute proposé aux élèves de classe de CM2 a été organisé par



l'équipe des bénévoles, 14 enfants se sont inscrits et une jeune lectrice a été sélectionnée pour la finale départementale

Le 4 octobre, pour la deuxième fois, une « **Dictée pour tous** » a réuni 50 participants, les meilleurs candidats ont été récompensés de nombreux lots.

Une nouvelle maquette a fait son entrée à l'ELAV d'Obermodern. Cette fois, il ne s'agit pas d'une miniature mais de l'avant d'une locomotive Pacific à taille réelle.

Messieurs FRAULI et SCHOLLER ont achevé en trois mois leur maquette de près de trois mètres de hauteur, peinte en noir et rouge (les couleurs d'origine) et immatriculée AL 1328, un code spécifique de l'époque pour les trains d'Alsace-Lorraine.

Cette reproduction complète celle de la cabine de conduite attenante et offre aux visiteurs, un véritable voyage dans le temps.



Profitant de son passage dans notre région, Monsieur Guy-Dominique KENNEL accompagné du conseiller général, Pierre MARMILLOD a fait une visite « éclair » à l'ELAV.

Agréablement surpris par ce petit joyau, Monsieur KENNEL y a passé une petite heure avant de rejoindre à toute vapeur le musée du Pays de Hanau à Bouxwiller pour participer à son inauguration.

Historique du nombre de visiteurs depuis son ouverture en 2007

2007 – 2 109 visiteurs
2008 – 2 615 visiteurs
2009 – 2 963 visiteurs
2010 – 2 540 visiteurs
2011 – 2 400 visiteurs
2012 – 2 174 visiteurs
2013 – 2 559 visiteurs (hors décembre)

Horaires d'ouverture : mercredi, jeudi et dimanche de 14H à 17H
Renseignements au 03.88.90.18.04 ou 03.88.90.82.51

Les Associations

Amicale des Aînés

Alfred MORITZ
2 rue du Moulin
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.80.72

Amicale des Sapeurs Pompiers Obermodern

Jean-Yves RIEHL
11 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.86.03

Amicale des Sapeurs Pompiers Zutzendorf

Georges REINHARDT
20 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél : 03.88.90.86.56

AAPPMA (pêche)

Rémy REUTENAUER
8 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.84

Arboriculture Fruitière

Paul SCHINI
55 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.82.93

Chorale

Alfred SCHMITT
1 rue des Vosges
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.42

Club Edelweiss

Henri BUB
40 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.51

Club Pongiste

Claude BOESINGER
9 rue des Vosges
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.85.26



FCO – Séniors

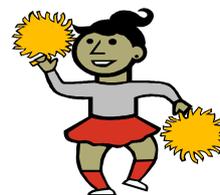
Michel FUCHS
12 rue des Poiriers
INGWILLER
Tél : 03.88.89.61.55

FCO – Entente Jeunes-

Patrick SCHNEIDER
7 rue de l'Ecluse
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.87.13

Groupe Folklorique

Jacky FORRLER
43 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.81.27



Liberty Club

Astride BOESINGER
27 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.43

Liberty Club - montagne

Thierry SCHINI
33 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.87.61

Musique Hanau

Jean-Pierre MORITZ
17 rue Hohl
WEINBOURG
Tél: 03.88.89.62.34

Télé Club

Freddy DORN
22 rue d'Alsace
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.85.28

Tennis Club

Jean-Jacques BALTZER
4 Impasse des Sources
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.82.29

Le Géant d'Obermodern

Gorges KIEFFER est le célèbre géant d'Obermodern. A 34 ans, il mesurait 2.42m et chaussait du 64. Histoire de cet homme hors normes (extrait d'un article paru dans les DNA le 22/12/2010, par Bernard VOGLER)

Dans les années 1930 à 1940 vivait à Obermodern un géant, Georges KIEFFER. Il était né à Metz en 1912 dans une famille qui s'est établie à Obermodern en 1919.

Il avait une taille normale jusqu'à l'âge de 14 ans, puis il s'est mis alors à grandir de façon vertigineuse (10 cm par an).

On en a attribué la responsabilité à une blessure au genou provoquée par la chute d'une échelle.

A 20 ans il mesurait déjà 2.17m pour atteindre 2.41m à 26 ans et 2.42m et 152kg à sa mort.

Son lit mesurait 2.50m et un atelier de Saint-Etienne lui a confectionné une bicyclette sur mesure. Il chaussait du 64.

Entre 1940 et 1944, il a beaucoup souffert de la faim malgré la double ration qu'on lui accordait. En 1943, il a échappé à l'incorporation de force car la Wehrmacht ne disposait ni de chaussures ni de d'habits adaptés à sa taille.

Il n'a pas pu exercer le métier d'électricien, malgré sa formation. Alors pour assurer son existence, il vendait des cartes postales avec sa photo à côté d'une personne de taille normale, en particulier comme portier du Magmod à Strasbourg.

Parmi ses autres activités, on peut citer celle de serveur en costume

traditionnel dans un restaurant alsacien à Paris et de portier à l'Exposition Universelle de Paris en 1937.



Après la Libération, il a beaucoup impressionné les troupes américaines qui ont stationné dans le village enneigé du 21 janvier au 15 mars 1945.

La même année 1945, il a enfin cessé de grandir, puis il est tombé malade et il est mort l'année suivante, à 34 ans, des suites d'une leucémie.

A sa mort, il était l'homme le plus grand du monde.

Elections Municipales et Communautaires 2014

INFORMATIONS SUR LES ELECTIONS DES 23 ET 30 MARS 2014

Notre commune compte 1 685 habitants

Obermodern: 1 038 habitants

Zutzendorf: 647 habitants

1ère grande nouveauté:

Dans les communes de plus de 1 000 habitants les électeurs éliront sur un même bulletin, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires:

Election des conseillers municipaux

- L'élection des conseillers municipaux par scrutin proportionnel de liste à deux tours avec dépôt de liste paritaire comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Il n'y aura plus qu'une section électorale, ce qui veut dire que les candidats d'Obermodern et de Zutzendorf seront regroupés sur

une seule liste complète avec la parité obligatoire. La liste devra être composée avec une alternance un homme, une femme. 19 conseillers répartis comme suit, 12 pour Obermodern et 7 pour Zutzendorf.

La commune associée n'est pas supprimée, elle devient commune déléguée et garde le maire délégué, la mairie annexe, la commission consultative n'est pas remise en cause.

- L'élection des conseillers communautaires au suffrage universel

Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseillers communautaires devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds devront nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux.

Les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes devront figurer sur le même bulletin de vote.

2ème nouveauté:

Quelle que soit la taille de la commune, tout électeur venant voter devra se munir d'une pièce d'identité en plus de la carte d'électeur.

Le Gaspillage Alimentaire



2014 est l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire, nous pouvons tous agir ! C'est en moyenne 400 à 700€ par an pour un foyer moyen, 20 kg de déchets par personne dont 7kg de déchets alimentaires non consommés, encore emballés.

Lorsque l'on conserve les aliments

• Au réfrigérateur

- ne pas mettre au réfrigérateur les fruits en général afin d'éviter le choc thermique et leur pourrissement prématuré.
- avant de mettre des restes au réfrigérateur, laissez-les refroidir. Nettoyer votre frigo à l'eau et au vinaigre blanc une fois par mois.



• Au congélateur

- la plupart des légumes peuvent être coupés, blanchis ou cuits et mis au congélateur de 6 mois à un an. C'est un bon moyen de mager des produits de saison toute l'année!
- avant de mettre des restes au réfrigérateur, laissez-les refroidir. Nettoyer votre frigo à l'eau et au vinaigre blanc une fois par mois.

• Les bonnes astuces

- la plupart des légumes peuvent être coupés, blanchis ou cuits et mis au congélateur de 6 mois à un an. C'est un bon moyen de

mager des produits de saison toute l'année!

- si vous congelez des aliments „maison“ pensez à mettre la date de préparation sur le contenant ainsi qu'un descriptif du contenu.
- avant de mettre des restes au réfrigérateur, laissez-les refroidir. Nettoyer votre frigo à l'eau et au vinaigre blanc une fois par mois.

• Avant les courses

- vérifier le réfrigérateur et les placards pour faire une liste de course
- éviter de partir le ventre vide afin de ne pas être tenté par des achats superflus.

• Pendant les courses

- DLC: date limite de consommation, à ne pas dépasser.
- DLUO: date limite d'utilisation optimale, il peut être consommé après la date indiquée sans risque pour la santé.

• Après les courses

- ranger vos produits en fonction des dates de péremption. Les produits avec les dates les plus courtes sont à mettre devant et à consommer en priorité.
- les denrées alimentaires sont à ranger en fonction des zones du réfrigérateur.

Le défibrillateur

C'est un appareil qui, en délivrant un choc électrique, permet de rétablir l'activité du cœur.

Pour l'utiliser, c'est simple et sans danger en suivant les indications délivrées par l'appareil.



Poursuivez la **REANIMATION CARDIO-PULMONAIRE (Massage cardiaque)** jusqu'à l'arrivée du **DAE**. Dès qu'il est disponible, mettez-le en marche et suivez strictement les instructions de l'appareil. Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes selon les instructions figurant sur l'emballage et sur les électrodes.



Assurez-vous que personne ne touche la victime lorsque le **DAE** analyse le rythme cardiaque de la victime. **ATTENTION**, la pluie ou la victime mouillée peuvent conduire à des difficultés d'ordre électrique. Si un choc électrique doit être administré, assurez-vous que toutes les personnes présentes sont éloignées de la victime et de son

environnement immédiat. Appuyez sur le bouton si cela vous est demandé, mais un **DAE** entièrement automatique administrera un choc sans votre intervention.



Si le **DAE** vous y invite, effectuez des compressions thoraciques sans tarder. Effectuer des pressions sur un rythme régulier, 2 par seconde, soit 120 par minute ou si vous avez été formé, une série de 30 compressions et de 2 insufflations. Continuez à suivre les indications du **DAE** ou la réanimation jusqu'à l'arrivée des secours ou jusqu'à ce que la victime retrouve une respiration normale. Arrêtez la réanimation, mais n'éteignez pas le **DAE** et laissez les électrodes en place sur la poitrine de la victime. Si celle-ci reste inconsciente, mais respire normalement, mettez-la en position latérale de sécurité

OSEZ ! Le pire est de ne rien faire. **1 Minute de gagnée, c'est 10 % de chance de survie en plus.** **Le DAE** se trouve à côté de la porte d'entrée de la Mairie d'Obermodern.

Les Congés Familiaux

(droits variables en fonction de la Convention Collective en place)

	Durée du congé	Ancienneté requise	Maintien du salaire par l'employeur	Droits à congés payés	Justificatifs à fournir à l'employeur
Mariage du salarié	4 jours	Aucune	Oui	Oui	Certificat de mariage
Mariage d'un enfant	1 jour	Aucune	Oui	Oui	Certificat de mariage
Naissance	3 jours	Aucune	Oui	Oui	Acte de naissance
Décès du conjoint ou d'un enfant	2 jours	Aucune	Oui	Oui	Certificat de décès
Décès du père ou de la mère	1 jour	Aucune	Oui	Oui	Certificat de décès
Décès des beaux-parents, d'un frère ou d'une sœur	1 jour	3 mois	Oui	Oui	Certificat de décès
Congé parental d'éducation	1 an non renouvelable ou 1 an renouvelable 2 fois, jusqu'aux 3 ans de l'enfant	1 an	Non, mais possibilité d'obtenir une allocation parentale	Non	Lettre recommandée avec AR à envoyer à l'employeur 1 mois avant le début du congé
Adoption à l'étranger	6 mois	Non	Non	Non	Lettre recommandée avec AR 2 semaines avant
Adoption d'un enfant	10 semaines (18 semaines si 3è enfant)	Non	Non, mais prise en charge par la Sécurité Sociale	Oui	Lettre recommandée avec AR
Enfant malade	3 jours par an (1)	Aucune	Non	Non	Certificat médical
Maladie, accident ou handicap grave de l'enfant	310 jours ouvrés non fractionnables à prendre sur 3 ans	Aucune	Non, mais possibilité d'obtenir une allocation parentale	Oui	Lettre AR à envoyer à l'employeur 15 jours avant le début du congé
Maternité	16 semaines (26 semaines si 3è enfant)	Aucune	Non, mais prise en charge par la Sécurité Sociale	Oui	Lettre recommandée avec AR
Paternité et d'accueil du jeune enfant	11 jours (18 jours si naissance multiple)	Aucune	Non, mais prise en charge par la Sécurité Sociale	Oui	Acte de naissance, copie livret de famille ou acte de reconnaissance
Congé de soutien familial	3 mois renouvelables dans la limite de 1 an	2 ans	Non	Oui	Lettre avec AR à envoyer à l'employeur 2 mois avant

(1) 5 jours par an si l'enfant a moins de 1 an ou si le foyer compte trois enfants de moins de 16 ans.

Le Calendrier des Manifestations 2014

JANVIER

dimanche	05/01/14	FCO	Tournoi de belote
dimanche	12/01/14	Commune d'Obermodern- Zutzendorf	Fête des Seniors
dimanche	26/01/14	FCO	Déjeuner dansant

FEVRIER

dimanche	02/02/14	FCO	Loto
----------	----------	-----	------

MARS

samedi	15/03/14	FCO Jeunes	Moules - Frites
--------	----------	------------	-----------------

MAI

jeudi	01/05/14	Amicale des pompiers Zutzendorf	Sortie pédestre – ban de Zutzendorf
dimanche	04/05/14	Groupe Folklorique	Déjeuner Asperges
jeudi	08/05/14	Commune d'Obermodern- Zutzendorf	Cérémonie de Commémoration
mercredi	28/05/14	Club Pongiste	Tournoi Annuel
jeudi	29/05/14	Zutzendorf	

JUIN

samedi	07/06/14	AAPPMA	Sanglier à la broche - étang
dimanche	08/06/14	FCO Jeunes	Tournoi Jeunes
lundi	09/06/14		

Le Calendrier des Manifestations 2014

JUILLET

samedi	05/07/14	Groupe Folklorique	Open Air
dimanche	06/07/14		Fête Folklorique
dimanche	13/07/14	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Cérémonie commémorative et soirée tartes flambées

AOUT

vendredi	01/08/14	FCO	Journées Sportives
samedi	02/08/14		
dimanche	03/08/14		
dimanche	24/08/14	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Messti Zutzendorf
lundi	25/08/14	AAPPMA	Messti Zutzendorf
dimanche	31/08/14	Tennis Club	Tournoi annuel

SEPTEMBRE

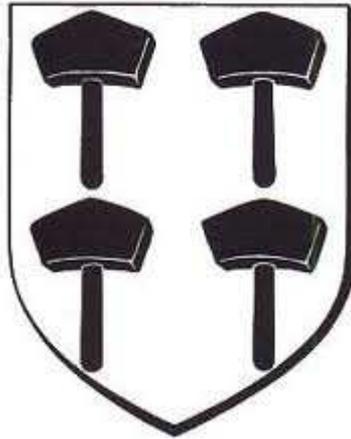
dimanche	28/09/14	ASCOZ	Messti Obermodern
----------	----------	-------	-------------------

OCTOBRE

dimanche	26/10/14	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Déjeuner Pompiers
----------	----------	--	-------------------

Sous réserve de modification ou d'annulation

OBERMODERN
CANTON DE BOUXWILLER



D'argent à quatre maillets de sable posés deux et deux

ZUTZENDORF
CANTON DE BOUXWILLER



Parti au premier de sinople à trois fascés d'argent, au deuxième de gueules à six mains hautes appaumées d'argent, trois, deux et une.